

Gestes Nature en Dombes

(Re)connaître

Préserver



Sommaire

La Communauté de Communes de la Dombes et la transition écologique	p.3
La richesse de la Dombes, reconnue au niveau européen : Natura 2000	p.4
Localisation du site Natura 2000 de la Dombes	p.5
La Dombes, une mosaïque de milieux naturels	p.6
Schéma du cycle traditionnel assec/évolage des étangs de la Dombes	p.7
Une diversité d'espèces sauvages remarquable !	p.8
La Dombes en chiffres	p.9
L'eau, une ressource essentielle	p.10
Comment fonctionne la nappe des cailloutis de la Dombes ?	p.11
La lutte contre les espèces exotiques envahissantes	p.12
Les essences locales d'arbres et arbustes à planter chez vous !	p.13
Laissez passer la faune !	p.14
Les chauves-souris, loin des clichés	p.15
Les haies, plus utiles que jamais	p.16
La tonte, oui. Mais pas trop !	p.18

GLOSSAIRE

Assec : Désigne le droit d'ensemencer et de récolter le fond des étangs. Vulgairement, on désigne par assec les années où l'étang n'est pas en eau.

Biodiversité : Désigne la diversité des espèces animales et végétales, la diversité des milieux et la diversité génétique.

Espèce exotique envahissante : Désigne des espèces non-autochtones impactant la biodiversité ou les activités humaines. Toutes les espèces exotiques ne sont pas envahissantes.

Évolage : Désigne l'eau et ses produits (poissons) dans les temps. Vulgairement, on parle d'années d'évolage pour les étangs lorsqu'ils sont en eau.

La Communauté de Communes de la Dombes et la transition écologique

La transition écologique est l'un, si ce n'est le, sujet majeur des prochaines décennies. À chaque échelle, les institutions doivent mettre en place des actions pour s'adapter au monde de demain. Ainsi, la Communauté de Communes de la Dombes s'engage dans des thématiques aussi variées que **la gestion de l'eau, la transition agroécologique, la transition énergétique** mais aussi, et c'est l'objet de ce guide, **la préservation de la biodiversité**.

La biodiversité c'est quoi ?

Bonne question. La biodiversité, c'est **l'ensemble de la diversité des espèces, des milieux et la diversité génétique qui nous entourent**. Autrement dit, c'est la vie ! La vie qui assure la qualité de notre air et notre eau, qui pollinise nos cultures, qui est la source d'une partie de nos médicaments... Mais pas seulement ! Outre cet aspect utilitaire, mais crucial, la biodiversité c'est aussi le chant des oiseaux, le ballet des papillons, les fleurs qui colorent nos paysages... En bref, une source inépuisable d'émerveillement pour qui veut bien s'y pencher. Mais, malheureusement, cette biodiversité va mal et s'érode chaque jour un peu plus.

Mais que puis-je faire de mon côté ?

Alors certes, le problème peut paraître insoluble à notre échelle, et pourtant, **avec les bons conseils, chacun peut agir !** C'est l'objectif de ce guide qui vous proposera des actions qui vous permettront d'agir pour la biodiversité à l'échelle de votre jardin ou de votre balcon. En mettant en place ces gestes vous contribuerez à préserver **la richesse exceptionnelle de la Dombes**. C'est aussi une porte d'entrée pour découvrir ou redécouvrir toute la vie qui habite votre jardin ou votre territoire et renouer avec la nature.

Alors, prêt ?
Suivez le guide !



La richesse de la Dombes,
reconnue au niveau européen :
Natura 2000



Le **site Natura 2000 de la Dombes** couvre 47 656 ha sur 65 communes, ce qui en fait le plus grand de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en plaine. C'est la présence de nombreuses espèces rares et menacées qui a justifié sa désignation au sein de **ce réseau européen d'espaces naturels d'exception**.

Bien que la nature soit toujours remarquable en Dombes, elle a fortement régressé. Par exemple, les populations de Guifette moustac ont été divisées par 10 en 30 ans.



La Guifette moustac, espèce emblématique de la Dombes, niche sur les végétations flottantes des étangs.

La Dombes, labellisée RAMSAR

Le label RAMSAR est décerné aux zones humides d'importance mondiale. Une candidature conjointe de la Communauté de Communes de la Dombes et du Département de l'Ain a abouti à l'obtention du label RAMSAR en 2023.

Une reconnaissance internationale de sa richesse mais aussi une preuve de l'engagement local pour la préserver !

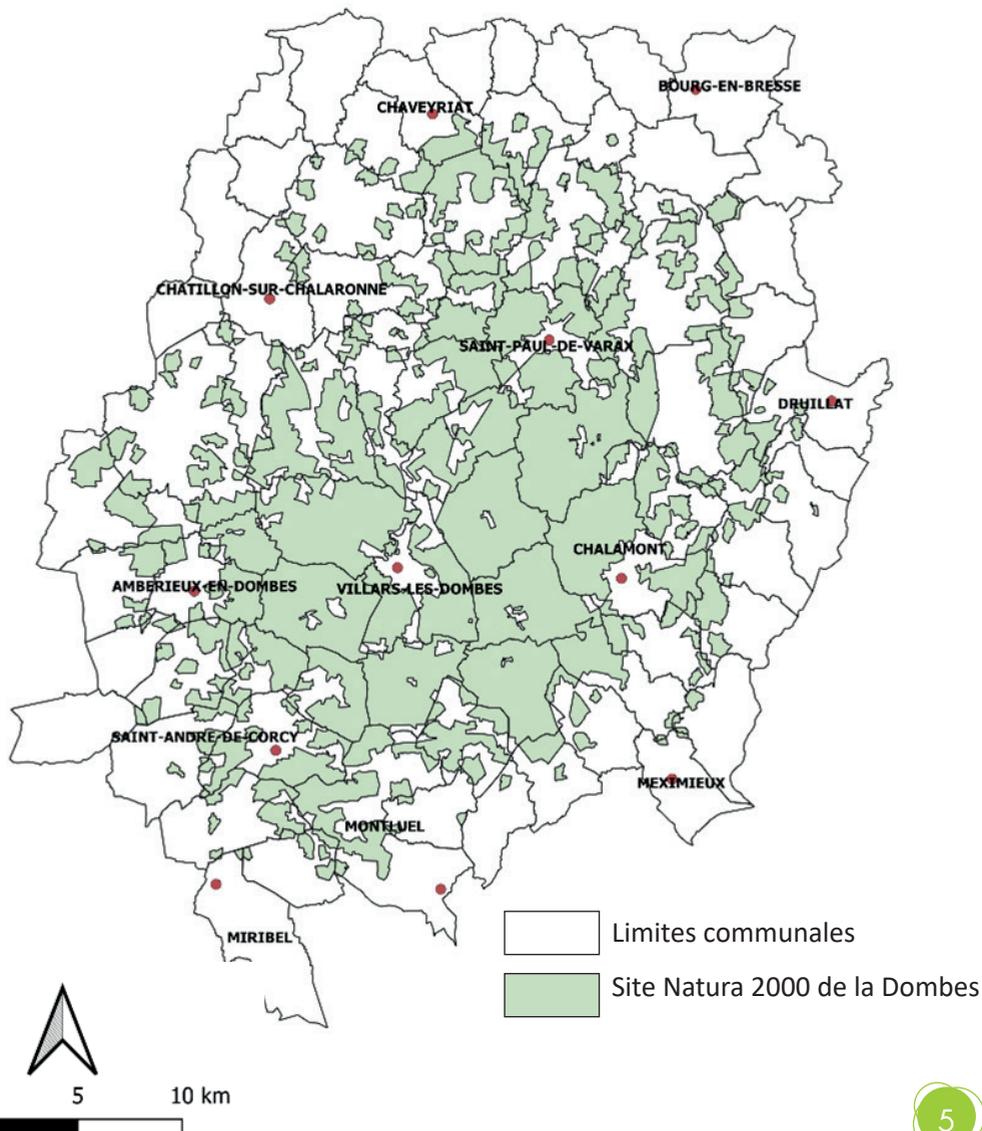


Localisation du site Natura 2000 de la Dombes

Communes concernées : 65

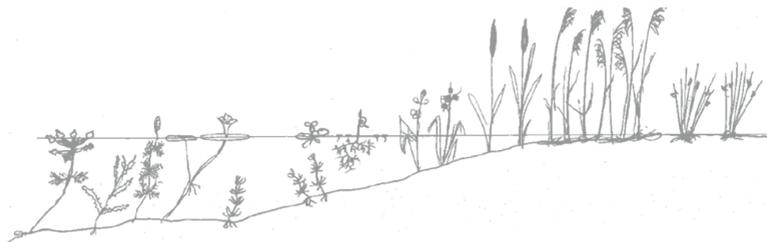
EPCI concernés : 8

Superficie : 47 656 ha (le plus grand site d'Auvergne-Rhône-Alpes)



La Dombes, une mosaïque de milieux naturels

Le profil typique des étangs de la Dombes permet la succession de végétations accueillant chacune des espèces différentes, et se répartissant selon les niveaux d'eau.



Le profil plat des étangs créé une mosaïque de végétations.

Ces étangs ont été créés au XIII^{ème} siècle et sont aujourd'hui encore entretenus par l'Homme (pisciculteurs, agriculteurs, chasseurs). Le cycle d'assec* et d'évolage* et les pratiques traditionnelles participent à la préservation de cette biodiversité.

Mais les étangs ne sont pas seuls. **Les forêts et le bocage dombiste hébergent eux-aussi de nombreuses espèces.** Les jardins et les balcons des particuliers, les espaces verts des entreprises et collectivités peuvent eux-aussi faire office de refuges pour des espèces communes mais néanmoins menacées. Chaque cm² compte !



Les espèces les plus communes, comme la Fauvette grisette, sont elles aussi menacées (déclin entre 1989 et 2019).

Schéma du cycle traditionnel assec/évolage des étangs de la Dombes

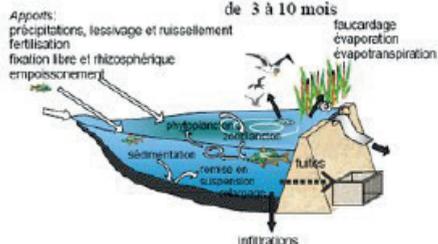
① Remplissage

Durée : de quelques jours à 3 mois selon la taille de l'étang



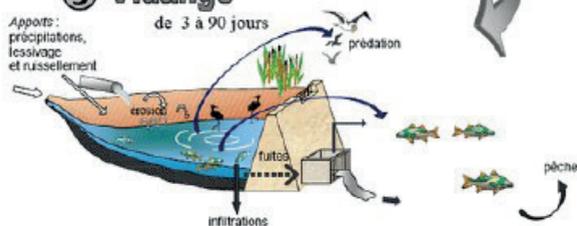
② Production

de 3 à 10 mois



③ Vidange

de 3 à 90 jours



④ Assec

de quelques jours à plus d'un an



Une diversité d'espèces sauvages remarquable !

Avec plus de 250 espèces d'oiseaux, la Dombes est reconnue comme un site ornithologique d'importance internationale. Certaines de ces espèces sont rares comme la Guifette moustac, le Bihoreau gris, le Grèbe à cou noir et bien d'autres encore.



Le Grèbe à cou noir et le Fuligule milouin, deux oiseaux typiques des étangs dombistes.

Outre les oiseaux, la Dombes est riche de **nombreuses espèces remarquables de plantes** (Marsilée à quatre feuilles, Flûteau nageant), de papillons (Cuivré des marais), de libellules (Leucorrhine à gros thorax), de chauves-souris, de mousses, etc. En Dombes, il n'est pas rare de croiser une rareté !



La Leucorrhine à gros thorax et la Marsilée à 4 feuilles, deux espèces emblématiques de la Dombes.

La Dombes c'est :



286

espèces d'oiseaux



25

espèces
d'amphibiens
et reptiles



56

espèces de
mammifères



54

espèces de
libellules



69

espèces de
papillons de jour



1 350

espèces de
coléoptères



61

espèces de plantes
patrimoniales

Certaines de ces espèces sont menacées à l'échelle mondiale, comme la Damasonie en étoile, et trouvent en Dombes un lieu de refuge pour leur conservation.

Une richesse tout simplement exceptionnelle !

L'eau, une ressource essentielle

L'eau est, en Dombes peut-être plus encore qu'ailleurs, précieuse. Elle est primordiale pour les activités piscicoles, agricoles et pour le maintien de la biodiversité, en particulier celle liée aux étangs. Les étés de plus en plus chauds et des sécheresses de plus en plus fréquentes et intenses, nous poussent à changer nos habitudes pour **économiser cette ressource précieuse**.

Plus de la moitié de l'eau potable consommée en Dombes, l'est par les particuliers. Nous avons donc tous, une responsabilité vis-à-vis de la ressource en eau.



Une photo parle parfois plus que 1000 mots pour illustrer la dépendance des paysages et des activités dombistes à l'eau.

Savez-vous d'où vient l'eau en Dombes ?

Sur la majeure partie de la Dombes, l'eau de nos robinets vient de la nappe souterraine des cailloutis. Cette nappe est uniquement approvisionnée par les eaux de pluie.



Comment fonctionne la nappe des cailloutis de la Dombes ?

Contrairement aux idées reçues, la nappe des cailloutis de la Dombes est **uniquement alimentée par les eaux de pluie**. Il n'existe pas de rivière souterraine venue des Alpes l'alimentant. Cette eau de pluie s'infiltré difficilement jusqu'à la nappe. En effet, la Dombes se caractérise par une couche d'argile pouvant être très importante et dans certains secteurs, presque imperméable.

La nappe des cailloutis fait l'objet de prélèvements pour l'industrie, l'agriculture et la consommation d'eau potable. La consommation d'eau moyenne est de 201L/jour/habitant.

Que retenir de tout ça ? La nappe des cailloutis est donc particulièrement **vulnérable aux effets du réchauffement climatique**. Sa recharge, de plus en plus complexe, nous impose de faire attention à notre consommation d'eau.

Pour réduire votre consommation d'eau, adoptez ces gestes simples :

-  Recueillez l'eau de pluie pour arroser votre jardin ou potager.
-  Arrosez le soir ou tôt le matin pour limiter l'évaporation
-  Paillez votre potager, cela permet d'économiser jusqu'à 10 arrosages.
-  Le lavage des voitures représente 6% de la consommation annuelle d'eau potable en France. À proscrire en été !
-  La douche représente presque la moitié de la consommation d'eau de chacun. Investissez dans une pomme de douche économiseur d'eau pour diminuer de 30 à 40% la consommation d'eau.

De manière générale, adoptez la sobriété lors des périodes les plus critiques au printemps et en été. La préservation de la ressource en eau est un combat commun pour lequel nous devons tous changer nos habitudes.

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes* constituent **une menace importante pour la biodiversité** et la Dombes n'est pas épargnée. Certaines d'entre elles ont été introduites dans la nature par l'intermédiaire des jardins ou des bassins de particuliers. C'est pourquoi il est important de :

- Privilégiez les espèces locales dans vos jardins
- Certaines espèces invasives sont encore vendues en jardinerie (Arbre aux papillons, Solidages), renseignez-vous sur le caractère invasif des espèces avant de les acheter.
- La Jussie à grandes fleurs est une espèce particulièrement problématique. Signalez sa présence à la FREDON (*Contact : contact01@fredon-aura.fr*).

2^e

Les espèces exotiques envahissantes sont la 2^e cause d'extinction de la biodiversité dans le monde



La Jussie, venue d'Amérique du Sud, et de la Renouée du Japon sont des menaces pour la biodiversité locale.

Le Ragondin, une lutte nécessaire

Le Ragondin, rongeur herbivore originaire d'Amérique du Sud, est une menace pour la Dombes. Il détériore les digues des étangs et consomme les végétations. La Communauté de Communes de la Dombes participe à la lutte contre ce rongeur en prêtant des pièges. Pour plus d'informations, consultez la fiche technique « Gestion des rongeurs aquatiques envahissants » sur le site de la Communauté de Communes de la Dombes.



Les essences locales d'arbres et arbustes à planter chez vous !

Aubépine monogyne	Sorbier des oiseaux
Chèvrefeuille des haies	Merisier
Charme	Noyer
Cornouiller sanguin	Peuplier tremble
Églantier	Poirier sauvage
Fusain d'Europe	Pommier sauvage
Houx	Saule blanc
Neprun purgatif	Saule marsault
Noisetier	Saule des vanniers
Prunellier	Saule à oreillettes
Prunier sauvage	Tilleul
Sureau noir	Bouleau verruqueux
Troène	Chêne pedonculé
Viorne lantane	Chêne sessile
Viorne obier	Cormier
Bouleau blanc	Érable champêtre
Érable sycomore	Érable plane

Et quelques plantes à fleurs pour agrémenter des zones volontairement délaissées de pelouse :

Marguerite commune	Consoude officinale
Achillée millefeuille	Trèfle blanc
Trèfle violet	Lotier corniculé
Vipérine	Carotte sauvage
Sauge des près	Bouillon blanc
Potentille rampante	Plantain lancéolé



Laissez passer la faune !

Les zones urbaines, y compris les jardins, sont souvent des obstacles infranchissables pour bien des animaux. Ceux-ci sont obligés de traverser les axes routiers, exercice périlleux qui coûte la vie à de nombreux hérissons et de tritons chaque année. Quelques gestes simples peuvent améliorer la circulation dans les zones urbaines :

- Évitez les murets et privilégiez les haies aux clôtures.
- Si ce n'est pas possible prévoyez des passages pour la faune au pied des murets et clôtures.
- Vous pouvez vous engager auprès de la LPO dans leurs actions de sauvetage d'amphibiens (*contact : ain@lpo.fr*).



Une simple ouverture permet le passage des hérissons.

5 892

C'est le nombre d'amphibiens sauvés de l'écrasement à St-Croix par la LPO en 2018.



La pollution lumineuse

La pollution lumineuse est une barrière parfois plus difficile à franchir qu'un vrai mur pour les espèces nocturnes (chauve-souris, papillons de nuit). Les lampes LED bien que moins énergivores restent nocives pour cette faune. La réduction des sources intempestives de lumière est donc à la fois un enjeu énergétique et un enjeu de biodiversité.

Les chauves-souris, loin des clichés

Les chauves-souris sont victimes de nombreuses idées reçues qui sont parfois sources d'une peur injustifiée. Au contraire, ces petits mammifères ailés sont de **précieux alliés pour l'homme**, dévorant plusieurs milliers de moustiques chaque nuit ! De plus, elles sont toutes protégées et pour la plupart menacées d'extinction. Amatrices des combles, greniers ou hangars, il n'est pas rare d'en croiser chez soi.

- Avant tous travaux dans vos greniers, combles ou hangars vérifiez l'absence de colonies.
- S'il s'avère qu'une colonie est présente, vous pouvez contacter la LPO Ain (*contact : ain@lpo.fr*) qui vous indiquera quelles sont les démarches possibles.
- Préservez les arbres à cavités, elles pourront y trouver un gîte.
- Vous pouvez installer des gîtes à chauves-souris pour les accueillir dans vos jardins. Plus d'infos sur le site de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères.
- Admirez leur ballet à la nuit tombée !



19

La Dombes accueille 19 des 36 espèces françaises de chauves-souris.

Les Pipistrelles communes sont de grandes amatrices des combles et greniers.

Les haies, plus utiles que jamais

Les haies, **éléments majeurs du paysage bocager traditionnel dombiste**, ont fortement régressées depuis les années 50. Or, elles hébergent une faune et une flore riche. De même, les haies servent de « corridors », c'est-à-dire qu'elles permettent à certaines espèces de se déplacer protégées des prédateurs par le couvert des arbustes.

Voici quelques conseils pour faire de vos haies des refuges de premier choix :

- Privilégiez les espèces locales aux espèces exotiques (thuyas, lauriers).
- Taillez vos haies en dehors des périodes de nidification des oiseaux (15 mars au 15 juillet) pour éviter de détruire des nids.
- Ne nettoyez pas les pieds des haies : les branches mortes et pierres serviront de refuges en hiver.
- Laissez une bande d'herbe d'1m au moins de chaque côté à n'entretenir qu'une fois par an.



Une haie bocagère typique avec ses arbres et arbustes et la Huppe fasciée, une de ses habitantes les plus colorées.

Les **haies bocagères** ont bien d'autres avantages ! Elles sont sources de baies (mûres, baies de sureau etc..) et de petit bois pour la cheminée. Sur une parcelle agricole, elles limitent l'érosion des sols, facilitent l'infiltration de l'eau, font effet brise-vent. En somme, leur présence permet d'augmenter les rendements à l'échelle de la parcelle.

Les arbres taillés en têtard offrent des habitats d'exception pour chauves-souris, chouettes et insectes. Par leurs caractéristiques, les saules sont une essence de choix.



Un arbre en têtard, même isolé, créé un habitat riche à lui seul.

- 70 %

C'est le pourcentage de haies ayant disparues depuis les années 50 en France.

Les mares, autre réservoir de biodiversité

Les mares sont un autre élément paysager accueillant une grande variété d'espèces (amphibiens, libellules...). C'est probablement l'une des actions les plus efficaces à réaliser chez soi pour accueillir faune et flore si vous disposez d'un peu de terrain. Pour une mare réussie, il faut s'assurer que celle-ci dispose de berges en pentes douces, avec un périmètre sinueux et surtout ne pas y apporter de poissons, grands prédateurs des insectes et des têtards.

La tonte, oui. Mais pas trop !

Les **jardins des particuliers** peuvent aussi bien être des déserts que des havres de vie pour la faune et la flore, l'entretien que vous réaliserez déterminera à quelle catégorie appartient votre jardin ! Ainsi, un jardin diversifié, en plantes et en milieux, garantira l'accueil d'un nombre d'espèces plus grand que vous ne l'imaginez.

Agir sur l'entretien de votre jardin est le moyen le plus simple de participer à la **préservation de la biodiversité** :

- 🌿 Laissez certaines zones non-tondues, en particulier les zones périphériques qui sont peu fréquentées (1 tonte tardive suffit).
- 🌿 Évacuez les résidus de tonte vers vos composts, potagers ou pieds de haies.
- 🌿 Les balcons ne sont pas en reste, une jardinière et quelques fleurs sauvages suffiront pour accueillir insectes et oiseaux.



Dans ce jardin, seules les zones de passage sont entretenues régulièrement, les zones moins fréquentées sont laissées sauvages.

+ de 700

C'est le nombre d'espèces accueillies par un Chêne couvert de lierre.

Le potager du jardinier nourrit le foyer mais aussi la faune sauvage qui saura être une alliée face aux ravageurs :

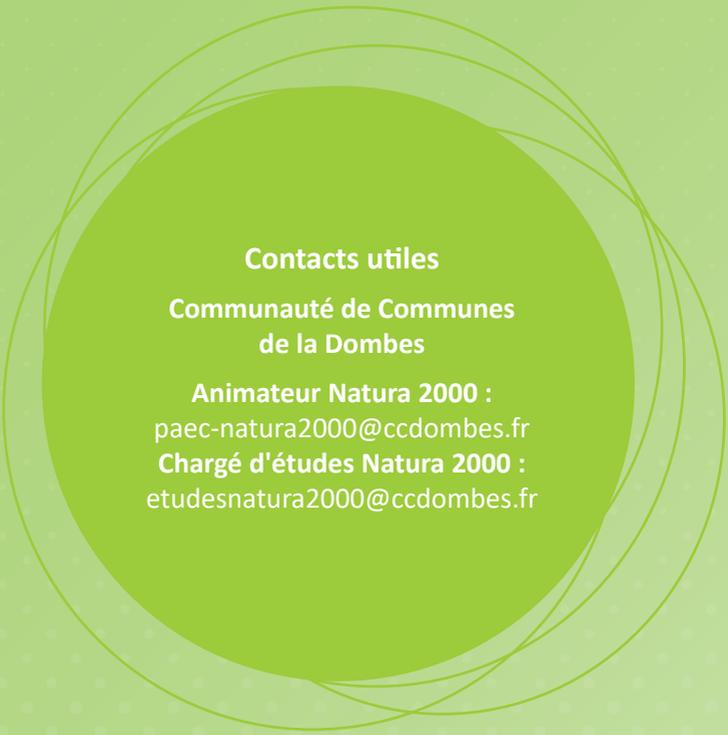
- Grâce au concours des pollinisateurs, les arbres fruitiers vous régaleront l'été. Il n'y a plus qu'à prendre son mal en patience et à en planter quelques-uns !
- N'utilisez pas de produits phytosanitaires, et observez le retour des papillons et abeilles.
- Les herbes aromatiques (thym, romarin, lavande...) sont de formidables attractrices d'insectes pollinisateurs et sont peu gourmandes en eau.



Grande spécialité anglaise, les spirales d'herbes aromatiques fournissent le couvert aux pollinisateurs et aux jardiniers en herbes.

Enfin, quelques aménagements simples peuvent créer des habitats supplémentaires :

- Nichoirs et hôtels à insectes permettent d'accueillir oiseaux et insectes.
- Un simple tas de branches et/ou de cailloux, fournira à la petite faune le gîte et aux décomposeurs le couvert.
- Contrairement aux idées reçues, le Lierre n'étoffe pas les arbres ! Présent dans votre jardin, il fournira en automne et en hiver de précieuses ressources alimentaires pour la faune au moment le plus opportun pour elle.



Contacts utiles

**Communauté de Communes
de la Dombes**

Animateur Natura 2000 :
paec-natura2000@ccdombes.fr

Chargé d'études Natura 2000 :
etudesnatura2000@ccdombes.fr